

## Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie, 25 avril 1887

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation1 p. (410v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie, 25 avril 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52327>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 avril 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie](#)

Lieu de destination Saint-Michel-en-Thiérache (Aisne)  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur la pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin demande à Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie s'ils ont pu recueillir des signatures pour la pétition qu'il leur a envoyée le mois dernier.

Notes

- La lettre de Godin à Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie du 8 mars 1887, à laquelle Godin fait référence, est copiée sur le folio 364r du registre FG 15 (26) de la correspondance active de Godin.
- Le texte de la pétition est publié dans le journal *Le Devoir* : « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pqi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]
- La pétition des ouvriers de la fonderie Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie est conservée au Cnam dans le fonds Godin (FG 13 (6) (b)).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Pétitions](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
25 avril 1847

410

Messieurs Haurier,  
Ancaux, Desquillet et C<sup>ie</sup>.

Je suis préoccupé de faire  
sans nouvelles de vous et  
serais heureux de savoir  
si vous avez pu, comme  
vous l'espérez, recevoir  
des signatures pour la  
pétition dont j'ai eu  
l'honneur de vous envoi-  
er des exemplaires. Je

mois dernier.

Veuillez étre assez  
bien plaisir me renseignez  
sur ce point et  
agréez, je vous prie,  
Messieurs, mes civilités  
distinguides.

Godin